

## Règlement Intérieur de Solliès-Pont - Saison 2011-2012

### 1. INSCRIPTIONS et COURS d'ESSAI

Chaque futur adhérent a la possibilité de faire **un ESSAI pendant 1 cours**

**Remboursement uniquement de la cotisation annuelle après le cours d'essai si l'enfant ne désire pas continuer.**

**Les frais associatifs de 20 euros seront versés chaque année par adhérent dès l'inscription et ne seront pas remboursés si l'adhérent ne veut plus continuer après le cours d'essai.**

Le règlement est à effectuer à part de la cotisation car il sera encaissé dès l'inscription.

La présentation d'un CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE au moment de l'inscription. Les personnes ne fournissant pas ce document ne seront pas autorisées à assister aux cours, ni au cours d'essai. En effet, elles ne seraient pas couvertes par l'assurance.

**L'ADHERENT NE POURRA COMMENCER LES COURS QUE SI SON DOSSIER D'INSCRIPTION EST COMPLET ET REMIS A LA PERSONNE RESPONSABLE DES INSCRIPTIONS.**

#### **LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A L'INSCRIPTION**

- Une fiche de renseignements dûment remplie
- Le tableau de paiement dûment rempli et le règlement signé
- Le certificat médical et le dossier médical dûment rempli
- 1 photo d'identité (A coller sur la fiche de renseignement),
- 4 enveloppes timbrées à l'adresse de la famille
- 1 fiche de costume + paiement

#### **AUCUNE COTISATION NE SERA REMBOURSEE EN COURS D'ANNEE.**

La cotisation sera versée à **L'INSCRIPTION** en un seul paiement (chèques, espèces, chèques-vacances et sportif).

- ◆ **En espèces** : Un reçu vous sera fourni attestant le règlement.
- ◆ **Par chèque** : possibilité d'étalement de paiement comme suit :
  - en 1 seule fois (date d'encaissement : 15/10)
  - 2 ou 5 chèques pour une inscription à remettre le jour de l'inscription (date d'encaissement : 15/10, 15/11, 15/12, 15/01, 15/02)

| Cotisation pour 1 enfant | En 1 fois      | En 2 fois        | En 3 fois                       | En 4 fois                     | En 5 fois                     |
|--------------------------|----------------|------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 h de cours             | 1 chq de 215 € | 2 chq de 107,5 € | 2 chq de 71 € et 1 chq de 73€   | 3 chq de 53 € et 1 chq de 56€ | 5 chq de 43 €                 |
| 1h30 de cours            | 1 chq de 280€  | 2 chq de 140 €   | 2 chq de 93 € et 1 chq de 94 €  | 4 chq de 70 €                 | 5 chq de 56 €                 |
| 2 h de cours             | 1 chq de 317 € | 2 chq de 158,5 € | 3 chq de 105 € et 1 chq de 107€ | 3 chq de 79 € et 1 chq de 80€ | 4 chq de 63 € et 1 chq de 65€ |
| 2 h : Trapèze ou Adulte  | 1 chq de 344 € | 2 chq de 172 €   | 2 chq de 114 € et 1 chq de 116€ | 4 chq de 86 €                 | 4 chq de 69 € et 1 chq de 68€ |

**LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DE PITRERIES**

### 2. MATERIEL

Le matériel appartient à l'Ecole de Cirque. Il est mis à la disposition de chaque adhérent. Il faut donc en prendre soin et le ranger à la fin de chaque cours.

**A chaque cours,**  
**UNE TENUE DE SPORT ET DES CHAUSSONS SONT OBLIGATOIRES**  
**(gymnastique à semelle souple).**

### 3. ORGANISATION DES COURS

Les horaires des cours sont à respecter, **il faut donc arriver CINQ MINUTES au moins avant le début du cours.** Les parents **accompagneront leur enfant jusqu'à la salle.** En effet, un cours peut être annulé pour diverses raisons indépendantes de notre volonté. Les enfants risquent alors de se retrouver seuls.

Les parents n'assisteront pas aux cours. Ils quitteront la salle dès le début du cours et ne reviendront qu'à la fin. De façon générale, toute personne étrangère au cours n'est pas autorisée à rester dans la salle, à l'exception des membres du bureau.

Chaque adhérent assistera uniquement aux cours pour lesquels il aura payé la cotisation.

### 4. DIVERS

Certains cours pourront être annulés en raison de l'emploi du temps professionnel des animateurs (trices). Régulièrement, des informations concernant le fonctionnement de l'école seront affichées sur un tableau à l'entrée des vestiaires, n'oubliez pas de les consulter.

**Aucun cours ne sera donné les jours fériés et durant toutes les vacances scolaires mais par contre des stages payants seront proposés.**

### 5. COSTUMES POUR SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Une « fiche de costume » sera remplie par les parents et remis début janvier. Le tarif du costume s'élève à 30 euros. De ce fait, il faudra joindre un chèque à l'ordre de Pitretries, au plus tard 15 jours après la remise de la fiche. Votre enfant gardera le costume de son spectacle après la représentation.

Dans le cas de non paiement, votre enfant ne participera pas au spectacle de fin d'année.

Si l'enfant ne fait pas le spectacle quelques soient les raisons, le paiement de la fiche costume ne sera pas remboursé, mais son costume lui sera remis.

### 6. CONCLUSION

Les animateurs (trices) et les membres du bureau veilleront à ce que le règlement soit respecté. En cas de litige ou de problème grave, les membres du bureau statueront sur chaque cas et prendront les sanctions nécessaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'Ecole de Cirque.

#### MONTANT DES COTISATIONS

|   |   |
|---|---|
| <b><u>GROUPE DES 3 à 5 ANS :</u></b>                                  | <b><u>GROUPE DE 6 ANS à 10 ans :</u></b>  |
| <b>1 heure par semaine</b> 1 adhérent    215 euros<br>10 enfants      | <b>1 h 30 par semaine</b> 1 adhérent    280 euros<br>15 enfants                         |
| <b><u>SECTION ADOS : + de 11 ans</u></b>                              | <b><u>SECTION TRAPEZE ou ADULTES</u></b><br>(sous acceptation du Professeur de trapèze) |
| <b>2 heures par semaine</b> 1 adhérent    317 euros<br>15 adolescents | <b>2 heures par semaine</b> 1 adhérent    344 euros<br>15 adhérents                     |

Un tarif dégressif sera appliqué sur le total des cotisations pour plusieurs membres d'une même fratrie voir condition sur le tableau de paiement.

**Site Web :** <http://www.ecoledecirquepitretries.com>

**Tel :** 04.94.33.84.72                      **Fax :** 09.70.06.77.51

**e-mail :** [ecoledecirquepitretries@wanadoo.fr](mailto:ecoledecirquepitretries@wanadoo.fr)

**Adresse :** Zac de la Poulasse 3 – 2 rue de Strasbourg – 83210 SOLLIES-PONT

Subventionnée par le Conseil Régional et Conseil Général du Var, Le Théâtre Europe

Les mairies de La Valette, Sollies-Ville, Sollies-Toucas, Solliès-Pont

Agrément de la D.D.J.S. : 83-JEP-04122-35